



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	33
Suppléants avec vote	0
Pouvoirs	2
Nombre de votants	35
Date de la convocation	06/05/2024
Certifié exécutoire le	21/05/2024
Date d'affichage	22/05/2024
Envoyé en préfecture le	22/05/2024

Le treize mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURDARIAS Sophie,

BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LE MEUR Marion, LELIEVRE Carla, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal, LONGUET Jean-François, VERGNE Patrick.

EXCUSES : CHASSEING Daniel, COISSAC Vincent (donne procuration à JANICOT Véronique), DEGERY Sylvie, MEUNIER Colette (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice), TAVERT Gérard, VIGROUX SARDENNE Josiane.

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

68-2024 : Subvention à l'association Tulle Cyclisme Compétition.

Suite à la demande de l'association Tulle Cyclisme Compétition,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 35 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide :

- De verser une subvention de 200 € à l'association Tulle Cyclisme Compétition.

Fait à Treignac le 21/05/2024

Le Président, Philippe JENTY

